



**Le Recteur de la Région Académique
Recteur de l'académie de Mayotte**

VU le décret n°2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du 2nd degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

VU la circulaire n° 2016-148 du 18 octobre 2016 relative aux missions des formateurs des 1^{er} et 2nd degrés ;

VU la circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves de la certification aux fonctions de formateur académique ;

VU le décret du 22 décembre 2022 portant nomination de M. Jacques MIKULOVIC, professeur des universités de classe exceptionnelle, en qualité de recteur de la région académique de Mayotte, recteur de l'académie de Mayotte.

ARRETE

Article 1 : Le jury du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique pour la session 2023 est fixé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté ;

Article 2 : Les épreuves d'admissibilité se dérouleront du **lundi 13 février 2023 au mercredi 15 février 2023** ;

Le jury d'admissibilité se réunira le **mardi 07 mars 2023** ;

Les résultats d'admissibilité seront publiés le **jeudi 09 mars 2023** ;

Les épreuves d'admission se dérouleront du **lundi 13 mars 2023 au lundi 20 mars 2023**

Le jury d'admission se réunira le **mardi 21 mars 2023** ;

Les résultats d'admission seront publiés le **mercredi 22 mars 2023** ;

Article 3 : Le Secrétaire général de l'académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté ;

Fait à Mamoudzou, le 16 février 2023

Le Recteur,

Jacques MIKULOVIC

**Secrétaire Générale d'Académie adjointe
Directrice du pôle Expertise et Services**

Tatiana DELEVOYE

Division des Examens et
Concours

Bureau des concours

COMPOSITION DU JURY DU CAFFA – SESSION 2023

Président :

MIKULOVIC Jacques

Le recteur de la région académique de
Mayotte,
Recteur de l'académie de Mayotte

OU

DENOYELLE Thierry

Directeur Académique Adjointe des
Services de l'Éducation Nationale

Membres du jury :

COIGNUS Gilles

Adjoint au Directeur Académique Adjoint des
Services de l'Éducation Nationale

KIDIRI Adrien

Chef d'établissement